

2021-6114  
2022-08-16

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 19/05/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'Imidacloprid, RVD2021-05. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

# MERIT<sup>MC</sup> 60 WP

## Insecticide pour cultures en serre et en pépinière

GROUPE

4

INSECTICIDE

POUR LA SUPPRESSION SYSTÉMIQUE DES INSECTES INDIQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE SUR LES PLANTES ORNAMENTALES ET LES CULTURES LÉGUMIÈRES CULTIVÉES EN SERRE ET EN PÉPINIÈRE

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: Imidaclopride ..... 60,0%

N° D'HOMOLOGATION 25636 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

CONTENU NET : 250 g

Bayer CropScience Inc.

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.

CALGARY, ALBERTA

T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

[www.bayeres.ca](http://www.bayeres.ca)

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI sur les produits antiparasitaires*.

## MISES EN GARDE

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**ATTENTION:** Ce produit peut être nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Cause l'irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ou la vapeur.

Pour manipuler le produit, porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques. Les personnes chargées du mélange ou du chargement du produit devraient aussi porter un masque antipoussières ou un respirateur muni d'un filtre à poussières approprié et des lunettes de protection ou un écran facial.

Évacuer la zone à traiter jusqu'à ce que l'application soit terminée.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives spécifiques pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les EPI séparément des autres vêtements.

### Recommandations pour la sécurité des utilisateurs :

L'utilisateur devrait :

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Si l'insecticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ceux-ci immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres.
- Retirer les EPI immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

NOTE: Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

### RESTRICTIONS D'EMPLOI

Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active. Ne pas traiter les plantes annuelles destinées à l'alimentation humaine.

Pour les plantes dont le cycle de production est inférieur à un an, ne pas effectuer plus d'un traitement par récolte. Dans le cas des plantes-mères et des cultures ligneuses dont le cycle de production est supérieur à un an, ne pas effectuer plus d'un traitement par année. Ne pas éliminer la terre traitée; ne contaminer aucun site à l'extérieur des serres de quelque façon que ce soit.

Bien que les traitements appliqués au sol minimiseront les effets néfastes directs pour les invertébrés non visés et bénéfiques, l'insecticide MERIT 60 WP peut affecter les prédateurs, parasites et pollinisateurs bénéfiques parfois utilisés dans la production de cultures ornementales et légumières en serre.

### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ne pas contaminer les lacs, les ruisseaux, les étangs, ou autres plans d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau en y rejetant les eaux de rinçage.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les oiseaux.

Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct ou à des résidus sur des cultures en fleurs ou des mauvaises herbes. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver vers les cultures en fleurs ou les mauvaises herbes si les abeilles visitent la zone de traitement.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site d'application, comme les haies et les bois.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application dans les zones à pente modérée à forte, à sol compacté ou à argile.

Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite en incluant une bande végétale entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

L'imidaclopride est persistant et peut se propager. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des zones traitées avec des produits contenant de l'imidaclopride au cours de la saison précédente.

Utilisation en serre : Toxique pour les abeilles et autres arthropodes utiles (pouvant inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées, et acariens). Ce produit est systémique et les résidus peuvent être transportés à travers les plantes vers les feuilles, le pollen et le nectar. Peut nuire aux abeilles et autres arthropodes utiles, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes utiles se trouvent dans la zone de traitement.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter le patient selon les symptômes.

## ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas ranger le produit ou l'éliminer de façon à contaminer l'eau ou les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ENTREPOSAGE DU PESTICIDE :** Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à éviter la contamination croisée avec d'autres antiparasitaires, engrais, ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants. Garder sous clé, de préférence.

**ÉLIMINATION DU PESTICIDE :** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT** : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

# MERIT<sup>MC</sup> 60 WP

## Insecticide pour cultures en serre et en pépinière

GROUPE

4

INSECTICIDE

POUR LA SUPPRESSION SYSTÉMIQUE DES INSECTES INDIQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES ET LES CULTURES LÉGUMIÈRES CULTIVÉES EN SERRE ET EN PÉPINIÈRE

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: Imidaclopride ..... 60,0%

N° D'HOMOLOGATION 25636 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

CONTENU NET : 250 g

Bayer CropScience Inc.

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.

CALGARY, ALBERTA

T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

[www.bayeres.ca](http://www.bayeres.ca)

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

#### MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les préposés à l'application protégés sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

**IMPORTANT:** Lire entièrement le MODE D'EMPLOI ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX avant d'utiliser MERIT60 WP.

Comme ce produit n'est pas homologué pour le contrôle des parasites dans les systèmes aquatiques, NE PAS utiliser pour contrôler les parasites aquatiques.

NE contaminez PAS les systèmes d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

#### **Ne pas utiliser ce produit pour fabriquer d'autres préparations commerciales.**

**APPLICATION DANS LES SERRES :** MERIT60 WP supprime les insectes nuisibles sur les plantes ornementales et les légumes cultivés en serre. MERIT60 WP est un produit systémique qui se diffuse dans toute la plante. On doit l'utiliser seulement comme épandage au sol, comme traitement dans un support de croissance sans terre ou comme traitement hydroponique. Pour obtenir une efficacité optimale, le produit doit être appliqué là où les racines peuvent absorber la matière active. Après le traitement, arroser modérément mais à fond, de façon qu'il n'y ait aucun lessivage ni écoulement du contenant, pendant au moins 10 jours suivant l'application. Ne pas faire de traitement foliaire. NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit pénétrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou d'autres plans d'eau.

Exigence supplémentaire pour les serres utilisant un système de recirculation fermé (par exemple, une chimigation fermée) : à utiliser uniquement dans les serres qui ont subi un audit par un tiers qui valide les systèmes de recirculation fermés de l'installation et que d'autres mesures sont suffisantes pour empêcher les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement contenant ce produit provenant de lacs, ruisseaux, étangs ou autres eaux.

**APPLICATION DANS LES PÉPINIÈRES :** MERIT60 WP supprime les larves du hanneton européen (*Rhizotrogus majalis*) et du scarabée japonais (*Popillia japonica*) dans toutes les plantes de pépinière cultivées en plein champ et en contenants, notamment : arbres, arbustes, vivaces herbacées et graminées ornementales. MERIT60 WP est un produit systémique qui se diffuse dans toute la plante. Les larves de première et de deuxième génération du hanneton européen et du scarabée japonais ingèrent MERIT60 WP à partir des particules du sol et des racines des plantes. Lors de l'arrosage après l'application, éviter le ruissellement ou la formation de mares d'eau.

- Une application par année seulement.
- Ne pas appliquer lorsque des averses sont prévues dans les 48 heures.
- MERIT60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (*Orius* spp.).
- Ne pas récolter les plantes de pépinière dans les 12 heures suivant le traitement.
- Appliquer MERIT60 WP pendant la période d'accouplement des coléoptères adultes ou pendant la ponte des œufs jusqu'au début de l'éclosion.
- La nécessité d'un traitement et la période d'application appropriée sont fonction de la surveillance des sites, des antécédents, des observations antérieures, des résultats de piégeage des adultes de la saison en cours, ou d'autres données.

**Incorporation :** Suite à une application sur des plantes cultivées en serre, on peut incorporer MERIT60 WP au moyen d'un travail du sol, de l'irrigation, de la distribution mécanique, du bassinage et de l'épandage à la volée.

Pour les plantes de pépinière cultivées en contenants, on peut incorporer MERIT60 WP au moyen de l'irrigation ou du bassinage. Pour les plantes de pépinière cultivées en plein champ, on peut incorporer MERIT60 WP au moyen de l'épandage à la volée et de l'aspersion en hauteur.

NOTA : Plantes ligneuses vivaces – Le produit agit plus lentement sur les espèces ligneuses que sur les plantes herbacées. Il faut s'attendre à un délai d'au moins deux semaines. Le délai peut s'allonger avec les plantes plus grandes. Le traitement devrait donc être effectué bien avant l'apparition des insectes nuisibles.

Écorce : On peut s'attendre à une protection de plus courte durée avec MERIT60 WP si le support de croissance contient de 30 à 50 % d'écorce ou plus.

Mélanges en cuve : MERIT60 WP est compatible avec les engrais liquides couramment utilisés.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivez les mesures de précaution les plus strictes sur l'étiquette pour le mélange, le chargement et l'application indiquées sur les étiquettes des deux produits.

On peut replanter dans les sols/substrats traités avec MERIT60 WP toute culture spécifiée sur une étiquette d'imidaclopride ou toute culture pour laquelle il existe une tolérance à la matière active, **dans les plus brefs délais possibles après le dernier traitement**. Attendre un an après l'application avant de planter d'autres cultures vivrières dans des sols/substrats traités.

**Pour les plantes de pépinière cultivées en plein champ, ne pas appliquer en utilisant quelque système d'irrigation que ce soit.**

**Ne pas faire d'épandage par voie aérienne.**

Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 12 à 15 km à l'heure au lieu de l'application.

**MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LE TRAITEMENT DES PLANTES DE PÉPINIÈRE CULTIVÉES EN PLEIN CHAMP** : Pour effectuer un traitement avec MERIT60 WP, utiliser suffisamment d'eau pour permettre une couverture adéquate de la surface à traiter. Se servir d'un appareil bien calibré, qui produise une pulvérisation uniforme et à grosses gouttelettes et le régler à une faible pression pour éliminer la dérive vers les zones non ciblées. Vérifier régulièrement le calibrage pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

**MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LE TRAITEMENT DES PLANTES ORNEMENTALES ET DES CULTURES LÉGUMIÈRES CULTIVÉES EN SERRE, AINSI QUE DES PLANTES DE PÉPINIÈRE CULTIVÉES EN CONTENANTS** : Pour effectuer un traitement avec MERIT60 WP, utiliser suffisamment d'eau pour permettre une couverture adéquate de la surface à traiter. Se servir d'un pulvérisateur bien calibré normalement destiné à l'épandage d'insecticides au sol (irrigation goutte à goutte), qui produise une pulvérisation uniforme et à grosses gouttelettes et le régler à une faible pression pour éliminer la dérive vers les zones non ciblées. Vérifier régulièrement le calibrage pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

#### TRAITEMENT AU MOYEN DE SYSTÈMES D'IRRIGATION

MERIT60 WP peut être appliqué aux doses sur cette étiquette. Le taux de dilution normal est de 1:10 à 1:200, selon le système utilisé. Toujours ajouter le montant exact de produit dans l'eau d'irrigation pendant la première partie du cycle d'irrigation. On peut mélanger le produit séparément, avant de l'injecter dans le système. Il peut être nécessaire d'agiter le mélange s'il a reposé pendant plus de 24 heures.

Enlever les dépôts de calcaire, les résidus de pesticide ou tout autre corps étranger du réservoir et du système d'irrigation.

Appliquer MERIT60 WP uniquement par micro-irrigation (microtubes individuels), par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé). Ne pas appliquer ce produit avec d'autres types de systèmes d'irrigation. La distribution non uniforme de l'eau traitée peut endommager les cultures ou réduire l'efficacité du produit.

Pour des questions concernant le calibrage, communiquer avec un conseiller agricole provincial, le fabricant du système ou tout autre spécialiste.

Lorsque le système d'irrigation (y inclus les systèmes pour cultures en serre) est utilisé pour effectuer un traitement pesticide, ne pas brancher ce système au réseau public de distribution d'eau, à moins d'avoir mis en place les dispositifs de sécurité recommandés pour les réseaux publics.

Seule une personne qui connaît le système de chimigation et qui est responsable de son fonctionnement, ou une personne qu'elle supervise, doit arrêter le système et apporter les ajustements nécessaires, au besoin.

## DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR SYSTÈMES D'IRRIGATION BRANCHÉS AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU

Si l'eau utilisée pour votre système d'irrigation provient d'un service d'eau public, procéder comme suit :

1. Les systèmes de chimigation branchés au réseau public de distribution d'eau doivent être munis d'un dispositif anti-refoulement pour zone à pression réduite (ZPR), ou tout autre mécanisme fonctionnel équivalent. Ce dispositif doit se trouver dans la conduite d'alimentation en amont du point d'introduction du pesticide. Comme solution de rechange au système ZPR, l'eau du réseau public de distribution doit être déversée dans un réservoir avant d'y ajouter le pesticide. Il doit y avoir un espace, d'au moins deux fois le diamètre intérieur du tuyau de remplissage, entre la sortie du tuyau et le seuil de débordement du réservoir.
2. Le tuyau d'injection du pesticide doit être muni d'un clapet anti-retour à fermeture rapide, automatique et fonctionnel, visant à prévenir le refoulement de produit vers la pompe d'injection.
3. Le tuyau d'injection du pesticide doit être également muni d'une électrovanne (type solénoïde) fonctionnelle, normalement fermée, située au point d'entrée du liquide dans la pompe d'injection, et branchée au mécanisme d'enclenchement. Ainsi, le produit ne pourra pas quitter le réservoir d'alimentation lorsque le système d'irrigation est arrêté (automatiquement ou manuellement).
4. Le système doit être muni d'un mécanisme d'enclenchement fonctionnel pour que la pompe d'injection du pesticide s'arrête automatiquement lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou, s'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau baisse au point d'influer négativement sur la distribution du pesticide.
5. Le système doit être muni d'une pompe de dosage, tel une pompe d'injection volumétrique (p. ex., pompe à membrane), bien conçue et fabriquée à partir de matériaux compatibles avec les pesticides et qui peut être adaptée au mécanisme d'enclenchement.

## DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR SYSTÈMES D'IRRIGATION NON BRANCHÉS AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU

1. Le système doit être muni d'un clapet anti-retour, d'une soupape anti-vide et d'un tuyau d'écoulement à basse pression, tous fonctionnels. Chacun de ces mécanismes doit être situé au bon endroit le long du tuyau d'irrigation afin de prévenir le refoulement du produit et la contamination de la source d'alimentation en eau.
2. Le tuyau d'injection du pesticide doit être muni d'un clapet anti-retour à fermeture rapide, automatique et fonctionnel, visant à prévenir le refoulement de produit vers la pompe d'injection.
3. Le tuyau d'injection du pesticide doit être également muni d'une électrovanne (type solénoïde) fonctionnelle, normalement fermée, située au point d'entrée du liquide dans la pompe d'injection, et branchée au mécanisme d'enclenchement. Ainsi, le produit ne pourra pas quitter le réservoir d'alimentation lorsque le système d'irrigation est arrêté (automatiquement ou manuellement).
4. Le système doit être muni d'un mécanisme d'enclenchement fonctionnel pour que la pompe d'injection du pesticide s'arrête automatiquement lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
5. Le tuyau d'irrigation ou la pompe à eau doivent être munis d'un manostat qui interrompt le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau baisse au point d'influer négativement sur la distribution du pesticide.
6. Le système doit être muni d'une pompe de dosage, tel une pompe d'injection volumétrique (p. ex., pompe à membrane), bien conçue et fabriquée à partir de matériaux compatibles avec les pesticides et qui peut être adaptée au mécanisme d'enclenchement.

## INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Pour préparer la bouillie de pulvérisation, remplir partiellement le réservoir du pulvérisateur de la quantité d'eau requise et, après avoir mis le système d'agitation en marche, ajouter MERIT60 WP. Remplir le réservoir du reste d'eau. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et l'épandage.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, MERIT 60 WP contient un insecticide appartenant au groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à MERIT 60 WP et à d'autres insecticides du groupe 4. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes ou des acariens si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le **MERIT 60 WP** ou les insecticides du même groupe 4 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides ou les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou à [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

### TRAITEMENTS – BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés aux cultures en serre sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).

INSECTE	CULTURE		DOSE	OBSERVATIONS
PUCERON ALEURODES	CULTURES LÉGUMIÈRES EN SERRE	Concombre	16 g dans 80 L d'eau par 1000 plantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas faire plus d'un traitement par saison. Dans le cas des tomates et des concombres, ne pas traiter dans la journée précédant la récolte. Attention : Ne pas appliquer sur des plantes immatures car la dose étiquetée pour le traitement peut entraîner la phytotoxicité.</li> <li>• Toujours utiliser MERIT 60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP).</li> <li>• Les traitements doivent être faits lorsque le degré d'infestation dépasse le seuil de nocivité et que les insectes bénéfiques sont incapables de maintenir la population de ravageurs en deçà des seuils de nocivité.</li> <li>• Toxique pour les abeilles et autres arthropodes bénéfiques (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Ce produit est systémique et les résidus peuvent être transportés à travers les plantes vers les feuilles, le pollen et le nectar. Peut nuire aux abeilles et autres arthropodes bénéfiques, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes bénéfiques se trouvent dans la zone de traitement.</li> <li>• MERIT 60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (<i>Orius</i> spp.).</li> </ul>
	Plantes matures en serre	Tomate	16 g dans 60 L d'eau par 1000 plantes	

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### TRAITEMENTS PAR BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés à la laitue en serre dans les blocs de plants de semis sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré motorisé.

INSECTE	CULTURE		DOSE	OBSERVATIONS
PUCERON* ALEURODES	CULTURES LÉGUMIÈRES EN SERRE  Plantes matures en serre	Poivron  Aubergine	16 g dans 70 L d'eau par 1000 plantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas faire plus d'un traitement par cycle de culture. Ne pas traiter dans les trois jours précédant la récolte dans le cas des poivrons et des aubergines.</li> <li>• Attention : Ne pas appliquer sur des plantes immatures car la dose étiquetée pour le traitement peut entraîner la phytotoxicité.</li> <li>• Toujours utiliser MERIT 60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP).</li> <li>• Les traitements doivent être faits lorsque le degré d'infestation dépasse le seuil de nocivité et que les insectes bénéfiques sont incapables de maintenir la population de ravageurs en deçà des seuils de nocivité.</li> <li>• Toxique pour les abeilles et autres arthropodes bénéfiques (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Ce produit est systémique et les résidus peuvent être transportés à travers les plantes vers les feuilles, le pollen et le nectar. Peut nuire aux abeilles et autres arthropodes bénéfiques, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes bénéfiques se trouvent dans la zone de traitement.</li> <li>• MERIT 60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (Orius spp.).</li> <li>• Ne pas appliquer par traitement foliaire. Ce produit doit être appliqué en traitement hydroponique seulement au sol/substrat. Pour assurer une efficacité optimale, le produit doit être placé là où les racines de la plante peuvent absorber l'ingrédient actif. Arroser avec modération mais à fond après l'application tout en ne permettant pas de lessivage du contenant pour au moins 10 jours suivant l'application.</li> </ul>

\*Puceron vert du pêcher pour les poivrons

AUTRES MISES EN GARDE : Plusieurs variétés de légumes ont été testées et ont affiché une bonne tolérance à l'imidaclopride. Toutefois, certaines variétés peuvent être plus sensibles à l'imidaclopride et il est donc recommandé de traiter d'abord quelques plantes avant de procéder au traitement à grande échelle de toute la serre.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### TRAITEMENTS PAR BASSINAGE ET IRRIGATION

Réservés à la laitue en serre dans les blocs de plants de semis sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré motorisé.

CULTURE	INSECTE	DOSE D'INSECTICIDE MERIT60 WP POUR CULTURES EN SERRE ET EN PÉPINIÈRE	OBSERVATIONS
Laitue de serre	Pucerons (y compris puceron vert du pêcher, puceron de la laitue et puceron du melon)  Aleurodes	<b>Bassinage des plants en plateaux de semis</b>  4,1 g par 1000 plants de semis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mélanger la quantité requise de produit dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément et avec précision la surface à traiter et bien mouiller les blocs de plants de semis.</li> <li>• <b>Ne pas utiliser moins de 15 L de solution par 100 m<sup>2</sup> de plateaux de semis.</b></li> <li>• Après l'application, arroser légèrement la surface traitée pour permettre à MERIT60 WP de s'infiltrer jusqu'aux racines sans toutefois ruisseler des plateaux.</li> <li>• <b>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer le produit avant le repiquage. Note :</b> Prévoir au moins 10 jours entre l'application d'MERIT60 WP et le repiquage, afin de faciliter l'absorption suffisante de la matière active par les racines des plants et permettre la suppression résiduelle des insectes ravageurs visés. Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active.</li> <li>• Ne pas faire plus d'un traitement par saison de croissance.</li> <li>• Ne pas appliquer avec un système d'irrigation manuel. Utiliser uniquement un système d'application automatisé (motorisé).</li> <li>• Prévoir au moins 28 jours entre une application d'MERIT60 WP et la récolte.</li> <li>• Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP).</li> <li>• <b>AUTRES MISES EN GARDE :</b> Plusieurs variétés de légumes ont été testées et ont affiché une bonne tolérance à l'imidaclopride. Toutefois, certaines variétés peuvent être plus sensibles à l'imidaclopride et il est donc recommandé de traiter d'abord quelques plantes avant de procéder au traitement à grande échelle de toute la serre</li> </ul>

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### TRAITEMENTS– BASSINAGE ET IRRIGATION

Utiliser uniquement sous forme de traitement par bassinage appliqué par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).

CULTURE	INSECTE	DOSE D'INSECTICIDE MERIT60 WP	OBSERVATIONS
Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> (sous-groupe de cultures 5B) (y compris le chou, le brocoli, le chou-fleur, le pé-tsai, le brocoli chinois, les choux de Bruxelles, le pak-choï et le chou-rave)	Cécidomyie du chou-fleur	<b>Bassinage des plants en plateaux de semis</b>  4,1 g par 1000 plants de semis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mélanger la quantité requise de produit dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément et avec précision la surface à traiter et bien mouiller les blocs de plants de semis.</li> <li><b>Ne pas utiliser moins de 15 L de solution par 100 m<sup>2</sup> de plateaux de semis.</b></li> <li>Après l'application, arroser légèrement la surface traitée pour permettre à MERIT60 WP de s'infiltrer jusqu'aux racines sans toutefois ruisseler des plateaux.</li> <li><b>PÉRIODE D'APPLICATION :</b> Appliquer le produit durant le stade de la plantule avant le repiquage. Note : Prévoir au moins 10 jours entre l'application d'MERIT60 WP et le repiquage, afin de faciliter l'absorption suffisante de la matière active par les racines des plants et permettre la suppression résiduelle des insectes ravageurs visés. Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active.</li> <li>Ne pas faire plus d'un traitement par saison de croissance.</li> <li>Prévoir au moins 21 jours entre une application d'MERIT60 WP et la récolte.</li> <li>Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP).</li> <li><b>AUTRES MISES EN GARDE :</b> Plusieurs variétés de légumes ont été testées et ont affiché une bonne tolérance à l'imidaclopride. Toutefois, certaines variétés peuvent être plus sensibles à l'imidaclopride et il est donc recommandé de traiter d'abord quelques plantes avant de procéder au traitement à grande échelle de toute la serre</li> </ul>



## APPLICATIONS POUR LE BASSINAGE

Les conifères à feuillage persistant et les herbes ornementales de pépinière cultivées en contenants – Pour utilisation sur les conifères à feuillage persistant et les herbes ornementales de pépinière cultivées en contenants, par bassinage du sol par micro-irrigation, par irrigation goutte à goutte, par aspersion en hauteur, ou à l'aide d'un système d'irrigation calibré (manuel ou motorisé).

INSECTE	CULTURE	MODE D'UTILISATION ET DOSE - MERIT60 WP		OBSERVATIONS
<p>Larves de scarabée japonais (<i>Rhizotrogus majalis</i>) et de hanneton européen (<i>Popillia japonica</i>)</p>	<p><b>Conifères à feuillage persistant</b> (pin, sapin, genévrier, épinette, thuya occidental, pruche, cyprès, if, arbre de Noël vivant)</p> <p><b>Herbes ornementales</b></p>	<p>Taille du contenant en mm (po) de diamètre</p>	<p>Dose de produit en mg/pot</p>	<p>Appliquer de façon à humecter le support. Utiliser un volume suffisant pour mouiller la plus grande partie du support de repotage sans que le liquide ne s'écoule du fond du pot.</p> <p>Irriguer modérément après le traitement. Dans les 10 jours suivant le traitement, irriguer avec précaution de façon à éviter toute perte de matière active par lessivage.</p> <p><b>EXEMPLE :</b>            Pour calculer la surface d'un contenant :            Calculez d'abord le rayon : 180 mm de diamètre/2 = 90 mm            Puis utilisez cette formule :  <math>(3,14 \times (90^2))/1\ 000\ 000 = 0,0254\ m^2</math></p> <p>Pour calculer la dose de produit en mg par pot :  <math>0,0254 \times 467\ (g\ de\ produit/ha) = 11,9/10\ 000 = 0,00119\ g/ pot\ de\ 180\ mm = 1,19\ mg/pot</math></p> <p>Il faut donc 1,19 mg de produit pour un pot de 180 mm.</p> <p>Quantité nécessaire pour traiter 100 contenants de 180 mm de diamètre : <math>100 \times 1,19\ mg = 119\ mg</math> ou 0,119 g de produit</p> <p>Si la dose de bassinage voulue est de 150 mL d'eau par pot de 180 mm (cette quantité ne doit pas ruisseler par le fond du pot), la quantité d'eau nécessaire pour traiter 100 pots de 180 mm serait : <math>(100 \times 150) / 1000 = 15\ litres\ d'eau</math>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus d'une fois par année.</li> <li>• Mise en garde : Ne pas appliquer sur les plantes immatures car il y a risque de phytotoxicité aux doses d'application étiquetées.</li> <li>• L'insecticide MERIT60 WP doit toujours être utilisé de concert avec des pratiques de GIP (gestion intégrée des parasites).</li> <li>• Des applications doivent être faites lorsque le degré d'infestation dépasse le seuil fixé et que les insectes bénéfiques ne sont plus en mesure de maintenir les populations de parasites en deçà des seuils causant des dommages.</li> <li>• Le traitement avec MERIT60 WP peut causer la répulsion des bourdons pollinisateurs et avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (<i>Orius</i> spp.).</li> <li>• Ne pas récolter les plantes de pépinière dans les 12 heures suivant le traitement.</li> </ul>
		<p>180 mm (7 po) 230 mm (9 po) 280 mm (11 po) 300 mm (12 po)</p>	<p>1,19 1,94 2,87 3,30</p>	

## APPLICATIONS

Les conifères à feuillage persistant et les herbes ornementales de pépinière cultivées en plein champ

INSECTE	CULTURE	MODE D'UTILISATION ET DOSE - MERIT60 WP	OBSERVATIONS
<p>Larves de scarabée japonais (<i>Rhizotrogus majalis</i>) et de hanneton européen (<i>Popillia japonica</i>)</p>	<p>Plantes de pépinière cultivées en contenants, notamment : <b>Conifères à feuillage persistant</b> (pin, sapin, genévrier, épinette, thuya occidental, pruche, cyprès, if, arbre de Noël vivant)</p> <p><b>Herbes ornementales</b></p>	<p>467 g/ha (280 g m.a./ha)</p>	<p><b>APPLICATION AU SOL SEULEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une seule application par année.</li> <li>• Appliquer dans 200 L d'eau à l'hectare.</li> <li>• Appliquer sous forme de jet dirigé vers le sol autour des plantes de pépinière cultivées en rangs, en utilisant une bande de 15 cm plus large que la motte de racines à déterrer. Ne pas permettre le chevauchement des bandes de pulvérisation. De plus, la solution peut être appliquée sur des rangs recouverts d'herbes, entre les rangs, dans les voies de passage, dans les tournières et dans les autres surfaces herbeuses dans les plantations de pépinière et tout autour, là où les larves risquent d'être présentes.</li> <li>• Appliquer sous forme de pulvérisation d'ensemble sur le dessus des petites plantes ornementales ligneuses cultivées en plein champ.</li> <li>• Ne pas appliquer lorsque des averses sont prévues dans les 48 heures.</li> <li>• L'irrigation suffisante (5 à 10 mm) doit se produire dans les 24 heures suivant l'application afin que l'ingrédient actif s'infilte jusqu'aux racines mais il faut éviter l'arrosage excessif (plus de 20 mm).</li> <li>• Si des mauvaises herbes et des graminées de grande taille sont présentes, les tondre à une hauteur de 5 à 8 cm avant l'application de façon à ne pas altérer l'uniformité de l'application.</li> <li>• Éviter de tondre les zones traitées après l'irrigation afin de ne pas altérer l'uniformité de l'application.</li> <li>• Appliquer l'insecticide MERIT60 WP pendant la période d'accouplement des coléoptères adultes ou pendant la ponte des œufs jusqu'à l'éclosion des premiers œufs.</li> <li>• La nécessité et le moment le plus propice du traitement sont fonction de la surveillance des sites, des antécédents des sites, des observations antérieures, des résultats de piégeage des adultes de la saison en cours, ou d'autres données.</li> <li>• Appliquer l'insecticide MERIT60 WP une fois par année seulement, tel qu'indiqué sur cette étiquette.</li> <li>• MERIT60 WP a une action répulsive sur les bourdons pollinisateurs et peut avoir des effets néfastes sur certains insectes bénéfiques (<i>Orius</i> spp.).</li> <li>• Ne pas récolter les plantes de pépinière dans les 12 heures suivant le traitement.</li> </ul>

NOTA : Toujours utiliser MERIT60 WP de concert avec des méthodes de gestion intégrée des parasites (GIP).

## MISES EN GARDE

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : Ce produit peut être nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Cause l'irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ou la vapeur.

Pour manipuler le produit, porter une chemise à manches longues, des pantalons et des gants résistant aux produits chimiques. Les personnes chargées du mélange ou du chargement du produit devraient aussi porter un masque antipoussières ou un respirateur muni d'un filtre à poussières approprié et des lunettes de protection ou un écran facial.

Évacuer la zone à traiter jusqu'à ce que l'application soit terminée.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives spécifiques pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les EPI séparément des autres vêtements.

### Recommandations pour la sécurité des utilisateurs :

L'utilisateur devrait :

1. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
2. Si l'insecticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ceux-ci immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres.
3. Retirer les EPI immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

NOTE: Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

### RESTRICTIONS D'EMPLOI

Empêcher le lessivat de s'écouler pendant les dix premiers jours suivant le traitement afin de favoriser la retenue du produit et l'absorption de la matière active.

Pour les plantes dont le cycle de production est inférieur à un an, ne pas effectuer plus d'un traitement par culture. Dans le cas des plantes-mères et des cultures ligneuses dont le cycle de production est supérieur à un an, ne pas effectuer plus d'un traitement par année. Ne pas éliminer la terre traitée; ne contaminer aucun site à l'extérieur des serres de quelque façon que ce soit.

Bien que les applications sur le sol réduiront les effets néfastes directs pour les invertébrés bénéfiques non visés, l'insecticide MERIT60 WP peut affecter les prédateurs, parasites et pollinisateurs bénéfiques parfois utilisés dans la production de cultures ornementales et légumières en serre.

### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Tenir loin des lacs, ruisseaux, étangs ou autres systèmes aquatiques. Ne pas contaminer les plans d'eau en y rejetant les eaux de rinçage de l'équipement.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les oiseaux.

Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct ou à des résidus sur des cultures en fleurs ou des mauvaises herbes. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser dériver vers les cultures en fleurs ou les mauvaises herbes si les abeilles visitent la zone de traitement.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens). Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site d'application, comme les haies et les bois.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application dans les zones à pente modérée à forte, à sol compacté ou à argile.

Éviter l'application lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite en incluant une bande végétale entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

L'imidaclopride est persistant et peut se propager. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des zones traitées avec des produits contenant de l'imidaclopride au cours de la saison précédente.

Utilisation en serre: Toxique pour les abeilles et autres arthropodes utiles (pouvant inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées, et acariens). Ce produit est systémique et les résidus peuvent être transportés à travers les plantes vers les feuilles, le pollen et le nectar. Peut nuire aux abeilles et autres arthropodes utiles, y compris ceux utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes utiles se trouvent dans la zone de traitement.

**Pour le champ et le récipient actions développées de pépinière:** Ne pas appliquer à moins de 30 mètres d'une zone écologique sensible, tel que les lacs, les ruisseaux, les rivières, ou autres plans d'eau. Ne pas appliquer sur les terrains où il y a risque de ruissellement de l'eau de surface vers un plan d'eau. Ne pas préparer la bouillie, ni remplir ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 30 mètres d'une tête de puits ou d'un plan d'eau.

Appliquer ce produit conformément aux directives de l'étiquette.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter le patient selon les symptômes.

## ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas ranger le produit ou l'éliminer de façon à contaminer l'eau ou les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ENTREPOSAGE :** Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à éviter la contamination croisée avec d'autres antiparasitaires, engrais, ou aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants. Garder sous clé, de préférence.

**ÉLIMINATION DU PESTICIDE :** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT :** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.